



Laboratoire
Départemental
d'Analyses &
d'Ingénierie

VAR

UN SERVICE
DU DÉPARTEMENT
DU VAR



RISQUE SANITAIRE LIÉ AU RADON PRÉSENT DANS LES BÂTIMENTS



LE DÉPARTEMENT

LE VAR, AVEC VOUS, PRÉS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR

Maintenir un seuil de présence du radon conforme à la réglementation, mesure de l'activité volumique du radon

RÉGLEMENTATION

- . Code Santé publique : décret du 2018-434 du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire.
- . Arrêté du 26 février 2019 relatif aux modalités de gestion du radon et de diffusion de l'information aux personnes qui fréquentent ces établissements.
- . Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français.
- . Code du Travail : décret n°2018-437 du 4 juin 2018 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements ionisants (avec des modifications apportées par le Décret n°2021-1091 du 18 août 2021).
- . Le radon : gaz radioactif naturel reconnu comme cancérigène.

ACTIVITÉ

- . Réalisation des diagnostics radon dans les Établissements Recevant du Public (ERP) mentionnés dans l'article D1333-32 du code de la santé publique et dans les Établissements Recevant des Travailleurs (ERT).

DÉCLINAISON TECHNIQUE

- . ERP : réalisation de mesurage initial, contrôle d'efficacité après actions correctives, contrôle de pérennité tous les 10 ans et à chaque fois que sont réalisés des travaux modifiant significativement la ventilation et/ou l'étanchéité du bâtiment.
- . ERT : réalisation de mesurage initiale lorsque l'évaluation des risques met en évidence que l'exposition est susceptible d'atteindre ou de dépasser le niveau de référence de 300 Bq/m³, contrôle d'efficacité après actions correctives.
- . Mesurage effectué à l'aide de dosimètres passifs installés sur une période de 2 mois minimum entre octobre et avril.
- . Mesures en temps réel pour contrôler l'efficacité des actions correctives mises en place suite à un dépassement du niveau de référence en radon.
- . Formation - sensibilisation aux risques liés au radon.

LE SERVICE IFEA, Ingénierie Formation Expertise Audit vous accompagne : 06 61 68 90 73

. Qualité de l'air intérieur / Radon : 06 19 65 53 02 - 06 62 16 31 54

. Réseau eau chaude sanitaire (gestion du risque lié à *Legionella*) : 06 01 34 22 86

. Hygiène alimentaire (restauration collective et commerciale) : 06 09 89 08 17 - 06 28 79 29 61

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGÉNIERIE DU VAR

Deux sites d'accueil d'échantillons : Draguignan et Toulon - Adresse postale (ou pour toute correspondance) :

LDAI83 Site de Draguignan : 375, Rue Jean Aicard - 83 300 DRAGUIGNAN - Tél. 04 83 95 32 30 - Email : LDAI83@var.fr